

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006  
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

## Flaman Cubes Basic

### ***RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise***

#### **1.1. Identificateur de produit**

<b>Nom du produit</b>	Flaman Cubes Basic
<b>Synonymes</b>	CPID 333422
<b>Code du produit</b>	359_667939.000
<b>UFI</b>	N300-DOC3-H006-24RF

#### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

<b>Utilisation de la substance/du mélange</b>	Pour enflammer des combustibles solides dans cheminées, fours, grils et feux de camping.
---	--

#### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

<b>Identification de la société/entreprise</b>	Balthasar + Co. AG / Mislin + Balthasar AG Lavendelweg 2 CH-6281 Hochdorf
--	---

Telephon +41 41 914 05 05 [8-17h]

chemikalien@balthasar.ch

<b>1.4. Numéro d'appel d'urgence</b>	STIZ (Tox-Zentrum) CH-Zürich : 145 / +41 44 251 51 51 [24h/7]
--------------------------------------	---

<b>Date de révision</b>	26.11.2021
-------------------------	------------

<b>Version</b>	4.0 (Version précédente: 3.1)
----------------	-------------------------------

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008** Matières solides inflammables, Catégorie 2, H228

**Information complémentaire** Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement** Attention

**Mentions de danger** H228: Matière solide inflammable.

**Conseils de prudence** P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102: Tenir hors de portée des enfants.  
P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Informations supplémentaires** Aucun(e).

**Identificateur de produit** Kerosine (petroleum); Straight run kerosine, No.-CAS 8008-20-6, No.-CE 232-366-4

**Emballage** Indication de danger détectable au toucher (EN/ISO 11683).

**2.3. Autres dangers** Aucun(e).

---

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Formulation.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Kerosine (petroleum); Straight run kerosine	75% - 90%	Asp. Tox. 1 H304	No.-CAS: 8008-20-6 No.-CE: 232-366-4 No.-Index: 649-404-00-4
methanol	< 1%	Acute Tox. 3 H331, Acute Tox. 3 H311, Acute Tox. 3 H301, STOT SE 1 H370, Flam. Liq. 2 H225 [STOT SE 1 H370: C ≥ 10 %   STOT SE 2 H371: 3 % ≤ C < 10 %]	No.-CAS: 67-56-1 No.-CE: 200-659-6 No.-Index: 603-001-00-X

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses**                      Aucun(e) à notre connaissance.

---

## ***RUBRIQUE 4: Premiers secours***

### **4.1. Description des premiers secours**

<b>Inhalation</b>	Ne présente aucun risque à l'inhalation. Pas de précautions spéciales.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau et au savon par précaution.
<b>Contact avec les yeux</b>	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Rincer la bouche.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**                      En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**                      Aucun(e) à notre connaissance.

---

## ***RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie***

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**                      Utiliser un produit chimique sec, du CO<sub>2</sub>, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**                      Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**                      Aucun(e).

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Equipement spéciaux pour la protection des intervenants**                      Procédure standard pour feux d'origine chimique.

**Méthodes particulières d'intervention**                      Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Conseils pour les non-secouristes** Enlever toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate.

**Conseils pour les secouristes** Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter que le produit arrive dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres sections** Voir chapitre 8 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'information disponible.

---

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

**Limite(s) d'exposition** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés** Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

#### **Protection individuelle**

*Protection respiratoire* En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

*Protection des mains* Gants en Nitrile.

*Protection des yeux* Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

	Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Vêtements de protection à manches longues.
<i>Risques thermiques</i>	Entretient la combustion
<b>Contrôle d'exposition de l'environnement</b>	Pas de précautions spéciales.

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Solide.
<b>Couleur</b>	Blanc cassé.
<b>Odeur</b>	Aliphatique.
<b>Point de fusion/ point de congélation:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité:</b>	entzündlich
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'éclair:</b>	38 - 55°C
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>pH:</b>	non applicable
<b>Viscosité cinématique:</b>	Feststoff (Mischung)
<b>Solubilité:</b>	pratiquement insoluble (Eau)
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Densité et/ou densité relative:</b>	0.7 (20 °C)
<b>Densité de vapeur relative:</b>	Non déterminé.
<b>Caractéristiques des particules:</b>	Non applicable.

### **9.2. Autres informations**

<b>Autres caractéristiques de sécurité</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

---

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Chauffé en présence d'air.

**10.5. Matières incompatibles** Incompatible avec des agents oxydants.

**10.6. Produits de décomposition dangereux** Aucun sous utilisation appropriée.

---

## ***RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques***

### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

<b>Toxicité aiguë</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Négligeable.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Aucun(e).
<b>Cancérogénicité</b>	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	En raison de la viscosité, aucun danger d'aspiration ne résulte de ce produit.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

### **11.2. Informations sur les autres dangers**

**Autres données** Donnée non disponible.

---

## ***RUBRIQUE 12: Informations écologiques***

**12.1. Toxicité** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**12.2. Persistance et dégradabilité** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**12.3. Potentiel de** Ne montre pas de bioaccumulation.

## bioaccumulation

<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Donnée non disponible.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).
<b>12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien</b>	Pas d'information disponible.
<b>12.7. Autres effets néfastes</b>	Pas d'information disponible.

---

## ***RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination***

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel.
<b>Emballages contaminés</b>	L' emballage entièrement vide doivent être éliminés avec les déchets urbains. L' emballage partiellement vides doit être rapporté au point de vente ou remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux.

---

## ***RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport***

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	UN 2623
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	ALLUME-FEU SOLIDES
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	4.1
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	Polluant marin: Non.
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
<b>14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Non applicable.

## Règlement type des ONU

<b>ADR/RID</b>	UN 2623. Nom d'expédition des Nations unies: ALLUME-FEU SOLIDES. Classe 4.1. Groupe d'emballage III. Étiquettes ADR/RID 4.1. Code de classement F1. Quantité limitée 5 kg. Quantité exceptée E1. Catégorie de transport 4. Code de restriction en tunnels (E).
<b>IMDG</b>	UN 2623. Nom d'expédition des Nations unies: FIRELIGHTERS, SOLID, with flammable liquid. Classe 4.1. Groupe d'emballage III. Étiquettes IMDG 4.1. Quantité limitée 5 kg. Quantité exceptée E1. No EMS F-A, S-I. Polluant marin: Polluant marin: Non..
<b>IATA</b>	UN 2623. Nom d'expédition des Nations unies: Firelighters, solid, with flammable liquid. Classe 4.1. Groupe d'emballage III. Étiquettes IATA 4.1. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 446 (25 kg). Instruction d'emballage (LQ): Y433 (10 kg). Instructions de conditionnement (avion cargo): 449 (100 kg).
<b>Navigation fluviale ADN</b>	UN 2623. Nom d'expédition des Nations unies: ALLUME-FEU SOLIDES. Classe 4.1. Groupe d'emballage III. Étiquettes ADN 4.1. Code de classement F1. Quantité limitée 5 kg. Quantité exceptée E1.
<b>Autres Informations</b>	Aucun(e).

---

## ***RUBRIQUE 15: Informations réglementaires***

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

<b>Informations réglementaires</b>	Ce produit est classé conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP). COV (CH): pour être utilisés comme combustible - exonérés de la taxe d'incitation. - fournis au grand public: Indication de danger détectable au toucher (EN/ISO 11683).
------------------------------------	---



15.2. Évaluation de la sécurité chimique Non demandé.

---

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Révision</b>	Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 1; 3.
<b>Signification des abréviations et acronymes utilisés</b>	Aucun(e).
<b>Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3</b>	H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H228: Matière solide inflammable. H301: Toxique en cas d'ingestion. H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H311: Toxique par contact cutané. H331: Toxique par inhalation. H370: Risque avéré d'effets graves pour les organes.
<b>Autres informations</b>	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
<b>Mode d'emploi</b>	Voir mode d'emploi de produit.
<b>Clause de non-responsabilité</b>	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.